CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E22622** **VALABLE JUSQU'AU** **18/11/2027**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1989

Raison sociale : S.G.P.C ROUYERAS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 03/10/2007

Capital : 21 000

12 RUE VIEILLE BOUCHERIE
45500 GIEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS CEDEX 1 1989B40240

Siret : 352 526 263 00020

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0014814

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 118374116

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 118374116

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 02 38 67 34 29 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
ROUYERAS JEAN-LUCIEN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sgpcrouyeras@orange.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 318 811 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	3	23/05/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	3	30/11/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 10:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.